



Initiation/compétition

CODE D'ÉTHIQUE PARENT-TUTEUR

RESPONSABILITÉS:

- Coûts reliés à la participation du joueur
- Transport pour les activités reliées
- Prendre connaissance du code d'éthique du joueur
- Participer au développement du joueur en offrant un support moral et une nutrition saine
- Encourager en ayant une conduite exemplaire
- Résoudre les problèmes rapidement en consultant les personnes concernées
- Respecter l'engagement entendu entre les parties au début de la saison

Merci de nous faire confiance pour enseigner le hockey à votre enfant. Nous sommes très conscients de l'importance que vous accordez au développement de votre **fil(s)/fil(le)** autant sur le plan sportif que sur le plan humain.

Notre souhait est de faire de la Ligue de Hockey Mineur de Repentigny une organisation respectée et de premier plan. Pour ce faire, nous avons besoin d'un engagement total de la part de nos jeunes et de leurs parents. Les saisons sont remplies d'imprévus, de moments difficiles et de victoires éclatantes. Afin de gravir ces étapes importantes, nous tenons à garder un lien de communication étroit avec vous. Pour tout parent/tuteur voulant rencontrer l'entraîneur de l'équipe de leur jeune, nous demandons à ceux-ci de bien vouloir prendre un rendez-vous auprès du gérant(tes) de l'équipe qui planifiera une rencontre à la pratique suivante (Loi du 24 heures sera ainsi respectée) avec les 2 parties.

J'ai pris connaissance du code d'éthique de mon enfant et de mes responsabilités en tant que parent. J'offre mon entière collaboration à l'organisation du Hockey Mineur de Repentigny.

Signature parent

Signature parent

N.B. Bien que le code d'éthique contienne le plus d'éléments possibles, plusieurs événements se produisent durant une saison de hockey. La Ligue de Hockey Mineur de Repentigny se réserve le droit de sanctionner un de ses membres pour tout geste ou action causant litige à son organisme.